



HAL
open science

Les Toa de Maré : un patrimoine au coeur des liens entre les hommes et les roussettes aux îles Loyauté

Camille Fossier, Aurore Pujapujane, G. Bako, Fabrice Brescia, Catherine Sabinot, Eddie Wayuone Wadrawane, François Wadra

► To cite this version:

Camille Fossier, Aurore Pujapujane, G. Bako, Fabrice Brescia, Catherine Sabinot, et al.. Les Toa de Maré : un patrimoine au coeur des liens entre les hommes et les roussettes aux îles Loyauté. Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC); Institut de recherche pour le développement (IRD); Province des îles Loyauté (PIL), pp.48, 2020, 978-2-7099-2745-1 ; 978-2-919253-06-07. hal-04422880

HAL Id: hal-04422880

<https://hal.science/hal-04422880>

Submitted on 25 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



LES **TOA** DE MARÉ



UN **PATRIMOINE** AU CŒUR DES LIENS
ENTRE LES **HOMMES** ET LES **ROUSSETTES**
AUX ÎLES **LOYAUTÉ**



LES **TOA** DE MARÉ

UN **PATRIMOINE** AU CŒUR DES LIENS
ENTRE LES **HOMMES** ET LES **ROUSSETTES**
AUX ÎLES **LOYAUTÉ**

Institut Agronomique néo-Calédonien
Institut de recherche pour le développement
Province des îles Loyauté

Païta, Nouméa, Wé, 2020

Camille Fossier, Aurore Pujapujane, Glwadys Bako, Fabrice Brescia

Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC), Équipe ARBOREAL (Agriculture BioDiversité Et vALorisation), BP 73 Port-Laguerre, 98890 Païta, Nouvelle-Calédonie

Catherine Sabinot

Institut de recherche pour le développement (IRD), UMR 228 Espace pour le développement (EspaceDev, IRD-UR-UA-UG-UM), 101 promenade Roger Laroque, BP A5 98848 Nouméa Cédex, Nouvelle-Calédonie

Eddy Wadrawane

Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), laboratoire TRajectoires d'OCéAnie (TROCA), 145 avenue James Cook, BP R4 98851 Nouméa Cédex, Nouvelle-Calédonie

François Wadra

Province des îles Loyauté (PIL), BP 50 Wé, 98820 Lifou, Nouvelle-Calédonie



Cet ouvrage doit être référencé comme suit :

Fossier C., Sabinot C., Bako G., Pujapujane A., Wadra F., Wadrawane E., Brescia F., 2020.
Les toa de Maré. Un patrimoine au cœur des liens entre les Hommes et les Roussettes aux îles Loyauté. IAC-IRD-PIL, Païta, Nouméa, Wé, 44 pages.

© IAC IRD PIL, 2020.

ISBN IAC : 978-2-919253-06-07 - ISBN IRD : 978-2-7099-2745-1

SOMMAIRE

Remerciements	4
Préface	5
Préambule	6
Introduction	7
Un animal lié aux Hommes, à l'igname et au monde invisible	8
I. La première nourriture des Hommes	8
II. Totem et monde invisible	11
Un animal du champ	13
III. Des lieux de chasse particuliers : les <i>toa</i>	16
Chemins coutumiers, calendriers et liens claniques sur les <i>toa</i>	16
Des aptitudes à la chasse basées sur la connaissance écologique de la roussette	22
Des techniques de chasse spécifiques aux <i>toa</i>	29
IV. La transmission des savoirs au centre de la pratique de chasse sur les <i>toa</i>	33
S'initier au savoir-faire de la chasse	33
Modifications du comportement des roussettes et transformation des savoirs	38
Conclusion	41
Bibliographie	43



REMERCIEMENTS

Nous remercions très chaleureusement les autorités coutumières et les nombreux habitants des îles Loyauté qui ont contribué à cet ouvrage, par le témoignage qu'ils ont patiemment apporté et le temps qu'ils nous ont donné durant les années d'enquête. Nous pensons en particulier à Pa Kaloï Cawidrone de Tenane, Pa Théophile Washetine de Kurine et Pa Waiwe Waimadra de Hnawayac, qui en plus des échanges riches que nous avons eus, ont fait une relecture attentive de ce qui est retranscrit dans ce livre. Nous sommes également touchés de l'implication de Wadrawane Maou Eddy Junior, jeune artiste de dix ans qui nous a offert les dessins de roussettes qui volent de page en page, et nous exprimons notre gratitude envers les relecteurs et relectrices qui ont permis à ce livre d'être ce qu'il est aujourd'hui.

Notre sincère reconnaissance va aux représentants des aires coutumières et à ceux de la province des îles Loyauté pour leur soutien et leur contribution au projet, en particulier Luën Iopue et Georges Kakue du service environnement de la province des îles Loyauté (PIL), qui ont accompagné l'ensemble du travail.

Nos remerciements s'adressent aussi à nos collègues qui ont contribué, chacun à sa manière, à l'étude commandée par la province des îles Loyauté, notamment Séverine Bouard, Julien Drouin, Jacques Wamejonengo et Mélanie Boissenin, ainsi que les membres de l'Académie des Langues Kanak (ALK) qui ont apporté leur concours pour le bon emploi des termes vernaculaires.

Nous tenons par ailleurs à remercier Bruno Fogliani, Édouard Hnawia, Laurent L'Huillier, Mina Vilayleck et Marjorie Wejieme pour avoir, chacun à son niveau, permis la concrétisation de cet ouvrage de partage des données de la recherche, ainsi qu'Isabelle Gasser et Thomas Mourier pour leur remarquable travail de suivi éditorial.

Enfin, nous remercions Charles Washetine, élu de la province des îles Loyauté et président de l'IAC depuis 2019, d'avoir aimablement accepté de nous consacrer de son temps pour lire ce livre et nous en offrir une belle préface. Maréén, il connaît bien les roussettes et les *toa*. Nous sommes honorés que son implication dans la transmission des savoirs, dans le maintien d'une société équilibrée et en bonne interaction avec son environnement l'ait aussi conduit à rédiger la préface de notre livre.



PRÉFACE

Chers lecteurs,

Fruit d'une remarquable collaboration entre chercheurs relevant de l'écologie, de l'ethnologie et des sciences de l'éducation, cet ouvrage nous invite à découvrir les roussettes des îles Loyauté et ce qu'elles représentent pour les habitants. Il est le résultat d'une rencontre entre chercheurs, gestionnaires et Loyaltiens. Ces animaux emblématiques de la Nouvelle-Calédonie sont étroitement liés à l'Homme jusqu'à nourrir une véritable dimension identitaire. Ils jouent aussi un rôle biologique exceptionnel participant à la pollinisation et dispersion de nombreuses essences forestières et assurant ainsi le maintien des forêts.

L'IAC s'est engagé depuis plus de dix ans dans un programme de recherche sur les roussettes de la Nouvelle-Calédonie qui vise à améliorer les connaissances écologiques sur ces espèces et favoriser leur gestion. L'IRD est engagé dans l'étude des savoirs et savoir-faire locaux sur l'environnement, et travaille avec les partenaires du pays pour les décrire et les valoriser selon les souhaits des sachants qui les partagent. Cet ouvrage fait suite à deux années de travail durant lesquelles l'IAC, l'IRD et la province des îles Loyauté (PIL), en partenariat avec les aires coutumières, ont réalisé une étude pour mieux connaître l'écologie des roussettes et rendre compte des savoirs, pratiques et représentations des Loyaltiens à leur égard. Cette démarche permet aujourd'hui d'écrire un code de l'environnement qui articule les enjeux sociaux, culturels et écologiques. Elle ouvre notamment la possibilité à la province des îles Loyauté (PIL) d'élaborer un statut de conservation des roussettes avec comme objectif principal la gestion durable de cette ressource de plus en plus menacée du fait du changement des pratiques et techniques de chasse. Aux bâtons de bois utilisés par les hommes sur les *toa* se substituent de plus en plus les tirs incontrôlés aux fusils sur les passages des roussettes. Si la roussette venait ainsi à disparaître, ce serait un pan du patrimoine et de l'identité kanak qui s'en trouverait affecté.

L'étude a donné lieu à de nombreuses restitutions auprès des habitants des îles Loyauté, et les échanges avec les scientifiques ont montré que les savoirs sur la roussette, malgré leur richesse, sont menacés d'oubli car peu ou pas transmis. En particulier, certains Vieux¹ de Maré ont souligné l'intérêt d'écrire un livre, pour garder la mémoire et revaloriser des pratiques importantes pour leur clan.

Cet ouvrage devrait contribuer à conserver cette mémoire, à entretenir les liens entre Hommes et roussettes et favoriser la protection de notre patrimoine naturel et culturel. Aussi, me reste-t-il à vous inviter à déchiffrer ces écrits retranscrivant les savoirs partagés pour participer à cette ambition.

Charles WASHETINE

*Président de l'Institut Agronomique néo-Calédonien
Conseiller provincial de la Province des îles Loyauté
Membre du Congrès de la Nouvelle-Calédonie*

¹ Le terme « Vieux » est une appellation respectueuse en Nouvelle-Calédonie pour désigner les Anciens, les personnes âgées, femmes comme hommes.

PRÉAMBULE

Cet ouvrage fait suite à deux années de travail pour l'amélioration des connaissances sur l'écologie des roussettes des îles Loyauté et sur les pratiques et les représentations des Loyaltiens qui y sont associées (Fossier *et al.*, 2017). En amont de la rédaction du Code de l'environnement des îles Loyauté, des chercheurs en sciences humaines et sociales et en sciences de la vie et de l'environnement ont fait équipe pour décrire le mieux possible les savoirs et savoir-faire concernant la roussette, qu'il s'agisse des savoirs des habitants comme de ceux des scientifiques. Au-delà de l'étude et des objectifs de gestion liés au Code de l'environnement, les échanges que nous avons eus avec les habitants des îles Loyauté ont montré que les savoirs relatifs à la roussette, malgré leur richesse, sont menacés d'oubli car peu ou pas transmis. Certains Vieux de Maré ont souligné l'intérêt d'écrire un livre, pour garder la mémoire et revaloriser des pratiques importantes pour leur clan.

« Avant, dans le temps, les Vieux nous le disaient, on n'écrivait pas. Tu viens, tu vois ce que je fais, tu apprends à le faire. Y a pas de livre qui décrit la construction d'une case, on la fait. Mais actuellement, je pense que c'est bon de mettre dans un livre. » (Pa Nata Théophile Washetine, Maré, 2018)

Beaucoup de personnes ont participé à cet ouvrage, par le témoignage qu'ils ont apporté pour la description des pratiques de chasse. Dans le texte, nous avons cité les paroles de plusieurs personnes, qui sont nommées lorsque nous avons eu leur accord. Pour les autres, l'anonymat est conservé par respect, mais nous les remercions infiniment pour leur apport et le travail réalisé ensemble.

Le lien clanique des habitants de Tenane, Kurine et Hnawayac a été approfondi avec l'aide de Pa Kaloi Cawidrone, Pa Théophile Washetine et Pa Waiwe Waimadra. Nous les remercions pour ce qu'ils nous ont transmis et qui est retranscrit dans ce livre.

De gauche à droite : Pa Kaloi Cawidrone,
Pa Théophile Washetine et Pa Waiwe Waimadra.



INTRODUCTION

En Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, certains animaux tiennent une place fondamentale dans la société et sont présents dans les pratiques de tous les jours, de chasse, de pêche, de consommation, ou sont mobilisés lors d'évènements importants. La plupart prennent place au sein du calendrier des récoltes de l'igname, qui est une référence dans le cycle annuel. Les signes de la nature sont complémentaires et renseignent sur les temps de pêche, de chasse, de culture. Lorsque les baleines arrivent, c'est le moment de débrousser les champs d'ignames. Certains oiseaux informent sur les courants marins et sur le poisson qui est dans la mer. Quand les gâiacs sont en fleurs, c'est le moment où les dawas sont gras et donc le meilleur moment pour aller à la pêche. Lorsque les premières ignames sont sorties de terre, les roussettes sont grasses. Ces éléments agissent comme des informateurs écosystémiques et sont structurants dans l'organisation de la vie sociale.

De nombreux animaux sont liés aux Hommes par une histoire mythique, ce sont des animaux-ancêtres, qui font partie des familles, ce sont des « grands-pères ». Chaque clan possède un savoir-faire lié à son animal mythique et respecte les animaux dont le totem a pris forme : requin, lézard, roussette, serpent, etc. instaurant ainsi un lien particulier entre les Hommes et certaines espèces. Les habitants des îles Loyauté mettent souvent en valeur le lien protecteur qui existe entre des clans et leur totem mais ils constatent aussi que dans certains cas, ce lien est malheureusement perdu. Si l'animal a changé de comportement ou s'est raréfié, il arrive que le savoir et les pratiques associées (savoirs écologiques, savoir-faire de chasse, règles d'usage, etc.) ne soient plus transmis. Aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, le fait que des espèces animales soient menacées, déclinent ou disparaissent, retentit alors d'une manière particulière sur l'identité des Kanak. Le patrimoine culturel qui repose sur ces liens identitaires forts Homme-Animal, sur des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être propres à chaque clan, est en effet bousculé.

Les roussettes, comme certains autres animaux, tiennent une place fondamentale dans la société loyaltienne. Les savoirs qui ont été partagés sont tellement nombreux qu'ils ne peuvent tous être réunis dans ce petit livre. Tout en prenant le temps de décrire les roussettes et ce qu'elles représentent pour les Loyaltiens, nous avons choisi de consacrer principalement ce livre aux *toa* : ils sont des territoires de chasse à la roussette de très grande valeur et ont été évoqués par tous les Maréens rencontrés. Ils sont porteurs de sens depuis plusieurs générations et constituent des repères culturels et écologiques originaux où se renouvellent les liens entre les individus et entre les clans. Nous débuterons ce livre par un chapitre expliquant comment l'animal est lié aux Hommes, à l'igname et au monde invisible. Puis nous décrirons comment se pratique la chasse sur les *toa*, en expliquant tout d'abord comment elle prend place au sein des relations coutumières et à quel point elle est ancrée dans les lieux, supports des chemins coutumiers. Ensuite, nous montrerons comment certains savoirs écologiques constituent le socle des pratiques de chasse, ainsi que la complexité du savoir-faire lié aux *toa*. Enfin, nous aborderons une question soulevée de nombreuses fois par les Maréens : celle des modifications du comportement de la roussette, la perte du savoir associé, et les conséquences sur l'identité des clans.

UN ANIMAL LIÉ AUX HOMMES, À L'IGNAME ET AU MONDE INVISIBLE

Les représentations et les pratiques associées à la roussette par les habitants des îles Loyauté sont diverses et s'appliquent à de nombreux domaines de la vie sociale. La roussette est un animal présent depuis plusieurs générations sur les îles Loyauté. De nombreux liens entre cet animal et les Hommes se sont construits au fil du temps dans la pratique de la chasse, dans l'organisation coutumière, dans la relation quotidienne et saisonnière des personnes avec cet animal.

I. LA PREMIÈRE NOURRITURE DES HOMMES

En Nouvelle-Calédonie, les chauves-souris frugivores, renards-volants ou roussettes (4 espèces), constituent avec les chauves-souris insectivores (5 espèces) les seuls mammifères terrestres à être natifs. Ces espèces ainsi que quelques oiseaux étaient les seuls gibiers du territoire avant l'importation des cochons, cerfs, bovins et volailles. Les habitants des îles Loyauté l'appellent la « première viande » et certains Vieux¹ de Maré expliquent que la roussette arrivait comme une bénédiction, lorsqu'il n'y avait plus rien à manger, quelques mois avant l'igname nouvelle (février-mars). Ensuite, au moment de la récolte des premières ignames, la roussette était préparée en bougna. Selon les habitants des îles Loyauté, c'est le moment où la roussette est la plus « grasse » et ainsi, la meilleure période pour la consommer.

Autrefois, sur chacune des îles Loyauté, seuls les Vieux mangeaient de la roussette. Les plus jeunes mangeaient seulement les ailes, le reste était réservé aux Vieux : parfois la tête, le foie, ainsi que le corps et les abats en général.

« Si les Vieux sont là, tu laisses l'assiette de roussette pour eux et toi tu as ta petite viande que tu vas manger là-bas. On ne mange pas devant les Vieux la roussette. Quand je dis les Vieux c'est l'oncle maternel, les grands-pères. Tous ceux qui sont plus hauts que toi. Nous, les enfants, on mangeait les ailes. Les Vieux mangeaient le corps. C'est comme la poule : nous, on mange les ailes et les pieds des coqs. Même le crabe de cocotier, nous, on mangeait les petites pattes. Les grosses pinces, on ne mangeait pas. Avant, la roussette, c'était un plat pour les Vieux. » (Homme de Lifou, 2016)

Sur les îles Loyauté, la chasse est le travail des Jeunes garçons, et offrir ses prises aux Vieux constitue une marque de respect. Au-delà de la réaffirmation du lien social à travers le don de roussette, offrir la roussette aux Vieux, c'est chercher leur bénédiction, *thele manathith* en drehu (langue de Lifou), *hnaheon* en nengone (langue de Maré).

« Quand tu vas chasser, tu vas donner au Vieux, et le Vieux il va te bénir. On dit que quand on donne c'est pour avoir une bénédiction et vivre le plus longtemps. Ça veut dire tu cherches la bénédiction. Si toi tu es là, tu es un jeune garçon, c'est parce que des personnes t'ont mis au monde. Ça, ces personnes, c'est papa et maman. Tu vas chasser pour eux. Et papa et maman ils vont recevoir la roussette et la donner au Vieux, au grand-père. Et lui il va te remercier et te bénir par ses mots. Cela te donnera une longue vie. Quand tu vas chasser, si tu en ramènes deux ou trois, tu ne vas pas manger les deux ou trois. Tu vas dire: « voilà grand-père, c'est pour toi, pour midi ». Quand il va dire merci, c'est déjà beaucoup pour toi. » (Homme de Lifou, 2016)

Cet homme souligne un principe fondateur de la société de Lifou, dans lequel la roussette s'inscrit. Maurice Lenormand, dans son ouvrage sur les chefferies de la zone de Wé, explique à ce propos que pour toutes les activités, lorsque l'on commence leur réalisation, que ce soit d'aller chercher la femme à marier ou que ce soit d'aller à la guerre, on va d'abord offrir de la nourriture ou un don pour les Vieux. Cela s'appelle *sha a i ange qatr* - « nourrir les vieux ». (Lenormand, 1993)



Ajouté à ces éléments structurants des sociétés des îles Loyauté, certains clans possèdent également un lien particulier avec la roussette. Les gens de Lifou notamment donnent une légitimité singulière aux habitants du plateau pour parler de cet animal, en vertu des liens claniques qui les y associent. Selon les résidents de l'île, ce sont eux les « spécialistes » et ils ajoutent qu'il y a à cet endroit une profusion de roussettes plus importante qu'ailleurs, en particulier à la tribu de Thuahaik. Un Vieux de cette tribu explique qu'en effet, leur histoire mythique raconte que toutes les roussettes arrivent chez eux, car la première roussette a été ramenée du district de Wetr jusqu'au lieu-dit *Hnaeu*, sur le plateau, et qu'elle attirait toutes les autres à cet endroit.

Comme à Thuahaik, les gens de Hmelek sont des clans de la terre, des champs. La nourriture la plus importante pour eux est l'igname, mais la roussette est également essentielle. Elle est chassée au moment de la nouvelle igname, pour l'accompagner dans le bougna de la cérémonie.

« Nous quand on va récolter l'igname, c'est au mois de mai. Pendant la période de la récolte de l'igname, ces grosses roussettes-là sont dans les pieds de pandanus, et on les prend pour la fête de l'igname. Pour la fête de l'igname, le clan se rassemble. Pour emmener, on prépare le bougna cuit avec la roussette à l'intérieur. Les gens du bord de mer font le bougna avec le poisson. Le plus important dans les chefferies c'est l'igname. Le second c'est la viande, le poisson. La roussette, on l'emmène parce que c'est la première viande. Avant le poulet, le cerf, toutes les viandes d'aujourd'hui. Les premières viandes qu'il y avait ici en Nouvelle-Calédonie. C'est pour ça qu'on dit que le chef de la forêt sur la Grande Terre, c'est le notou² et le chef des oiseaux à Lifou, c'est la roussette. » (Homme de Lifou, 2016)

Au moment de la fête de l'igname, les membres du clan lié à la roussette appelés par leur chef descendent sur le lieu de rassemblement où ils reçoivent une coutume de roussettes cuites avec l'igname. Ils sont les « Vieux » pour les autres clans. Selon les récits mythiques, ils sont issus de la dernière lignée. Ce mythe se termine par une recommandation : « *si tu attrapes une seule roussette, c'est pour le Vieux grand-père et pour le dernier fils* ». Le *nekōneqatr* - le dernier fils, est aussi appelé le « Vieux » dans la coutume de Lifou, car il est le plus proche des esprits des anciens, comme il vient juste de naître en ce monde. La consommation de roussette suit ce rapport entre l'aîné et le cadet, la « tête et la queue » des familles et des lignées.

« À l'époque de mon père, au moment du repas lorsque la roussette était cuisinée, il fallait attendre que le dernier des garçons de la famille se serve pour que tous les frères puissent en prendre ! Tant que le cadet n'avait pas consommé de roussette, aucun des frères même l'aîné ne pouvait y toucher. Cela ne s'appliquait qu'aux garçons de la famille, les parents et les sœurs n'étaient pas concernés. Aujourd'hui peut-être encore quelques familles pratiquent cette tradition. En revenant de la chasse, les chasseurs devaient par une coutume, présenter aux Vieux [père/oncle et ou grand-père présents] leurs prises, maintenant il n'y a plus cela. La tradition se perd un peu. » (Vieux de Lifou, 2015)

Cette organisation coutumière positionnée autour des aînés et des cadets est avant tout une particularité de l'île de Lifou. Toutefois, on retrouve à Maré des gestes coutumiers allant en ce sens, notamment en ce qui concerne certains bougnas de roussettes. À Maré, les gens de la mer préparent des bougnas faits avec les premières ignames du champ, les *aebone*, qui sont offerts aux parents et aux cadets, accompagnés par la roussette. Les aînés – représentés par la tête – sont toujours liés aux derniers-représentés par la queue. Un proverbe traduit d'ailleurs ce qui fonde une famille, un clan une société : « Si la tête du poisson avance, c'est parce que la queue est derrière à nager, ils sont inséparables ».

² Le notou ou Carpophage géant [*Ducula goliath*] est un pigeon arboricole, frugivore, endémique à la Nouvelle-Calédonie.



II. TOTEM ET MONDE INVISIBLE

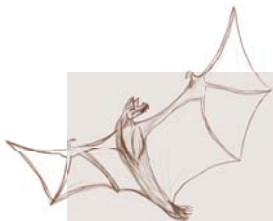
Animal présent depuis de nombreuses générations sur les îles Loyauté, la roussette est liée au monde invisible. Pour certains, elle est notamment affiliée au monde des esprits, parce qu'elle voit le monde à l'envers et parce qu'elle se déplace la nuit, pendant que les esprits circulent. Un des lieux de repos et d'alimentation privilégiés des roussettes est par ailleurs le banian [*Ficus sp.*], appelé parfois « arbre des ancêtres ». Des histoires racontent aussi que les roussettes sortent de l'eau lorsque des interdits sont bravés.

Sur les îles Loyauté, il existe plusieurs clans attachés à la roussette. Certains parleront de « totem », d'autres « d'emblème » ou de « spécialité du clan ». Le lien de ces clans avec la roussette est très fort en terme d'identité et a une incidence sur les pratiques : interdits alimentaires, coutumes spécifiques avec des roussettes chassées ou préparées en bougna avec l'igname, devoirs envers la chefferie, etc.

« La roussette c'est un totem, un grand-père d'un pays ici. Ici, il y a la famille pour qui la roussette est leur grand-père. Il habite à la descente, dans la falaise. La roussette habite là. Ce n'est pas un animal. En quelque sorte c'est une personne, un diable. On lui donne du bois quand on passe. C'est un esprit sous forme de la roussette. La roussette c'est un totem, un animal, on l'appelle *Adrai*. *Pa Adrai* ça veut dire « grand-père roussette. » (Pa Kaloi Cawidrone, Maré, 2016)

Parmi les différents liens qui unissent les clans à cet animal symbolique, il y a ceux qui « viennent » de la roussette (c'est-à-dire ceux qui ont la roussette pour ancêtre mythique), ceux qui apportent la roussette à la chefferie, ceux qui ont reçu la roussette comme spécialité du clan depuis des événements mythiques, ceux qui utilisent la roussette comme animal pour accompagner l'igname, ceux qui n'en mangent pas en raison de la hiérarchie entre aînés et cadets, ceux qui sont propriétaires de lieux de chasse. En langue nengone, les personnes qui « viennent » de la roussette sont appelées *abuniadrai* – descendants de la roussette. Au sein de ces familles, certains portent le nom *Adrai*, pour ne pas perdre le lien mythique de générations en générations. Selon les Vieux de Maré, l'ancêtre *Adrai* était un personnage puissant, puisant son pouvoir dans les forces dites maléfiques. Il était le garde du corps du Grand-chef, un *Aca nia* en nengone. Certains vont jusqu'à dire qu'il est « l'origine du mal ». Dans l'histoire mythique de Maré, le Vieux *Adrai* a joué un rôle important, transmis à travers la mémoire orale :

« *Adrai*, c'est lui qui possède le médicament le plus fort de l'île, de notre côté. Parce que quand les deux évangélistes sont arrivés, les deux pasteurs, Tatayo et Taniela, ont commencé par convaincre les gens de Ro, en débarquant à Peoraw. Ils ont essayé de faire comprendre leur religion, en faisant des signes pour dire qu'il fallait adorer un autre Dieu que celui du pays. À la main, ils portaient une bible. Comme c'était la société des missions de Londres, ils ont été



acceptés en premier, les catholiques sont arrivés après. Les gens n'ont pas cru au début les deux pasteurs qui disaient : « on amène un Dieu pour vous, qui habite dans le ciel ». Les gens de Ro avaient un Dieu, c'était *Adrai*. Ils ont dit : « on va voir lequel des deux est puissant ». C'est pour ça qu'ils ont fait venir *Pa Adrai*, le Vieux totem. Lui a le pouvoir, il a les médicaments, c'est lui qui est le plus puissant de tous les clans. Et en face des deux évangélistes, ils ont dit à *Pa Adrai* : « tu vas les faire mourir, et si tu arrives à les faire mourir, c'est que nous sommes les plus puissants ». Ils voulaient les tuer, et les manger. *Pa Adrai* est venu et ils ont essayé de faire son boucan, les feuilles, etc. pour les tuer et quand il a lancé, ils ont montré le ciel, une fois, une deuxième fois... « allez, il faut donner le plus puissant de ton médicament, de ton diable » une deuxième fois, ils sont toujours là, une troisième fois, il a mis tout ses médicaments puissants, et en fin de compte, il n'y a pas eu d'effet. Et les clans qui composent la tribu de Ro ont dit : « toi, tu es impuissant, nous on va accepter leur Dieu à eux », et c'est pour ça que nous sommes devenus protestants. Après ils sont partis vers le Grand-chef de Nece. Là-bas l'autre sorcier c'était *Dririane*, ici c'est *Adrai*. Si *Dririane* réussit à... ils vont tous croire à *Dririane*, et pas à leurs Vieux. Et comme là-bas c'était pareil, une fois, deux fois, trois fois, c'était impuissant. Donc toute l'île de Maré a accepté les protestants. » (Pa Kaloi Cawidrone, Maré, 2016)

La roussette est également connue pour servir à la fabrication de la monnaie kanak : les poils et os sont assemblés pour créer des objets ayant une forte valeur symbolique pour certains clans. La plupart du temps, la monnaie kanak renvoie au savoir-faire de la Grande Terre mais sur les îles Loyauté, la roussette a également servi à un moment à la confection de certains objets de valeur, destinés aux personnes de haut rang, notamment dans le district de Lössï à Lifou. Des monnaies kanak en poils de roussette, présentes sur les îles Loyauté, proviennent par ailleurs d'échanges avec des clans de la Grande Terre. Certains écrits rappellent leur utilisation lointaine dans le système coutumier des îles Loyauté. En l'occurrence, Maurice Lenormand l'évoque lors d'une cérémonie de mariage sur l'île de Lifou :

Si la jeune fille a été acceptée par la belle-mère, les deux jeunes gens se trouvent alors unis par le consentement des deux clans devenus « alliés ». La jeune fille recevait des objets traditionnels de grande valeur : un *drela*, longue cordelette en poils de roussette tressés, ou un *pupu*, collier en jaspé, ou bien deux *wasisi*, bracelets faits avec la base tronquée des *conus*, coquillages que l'on pêche dans le lagon d'Ouvéa. (Lenormand, 1970)

Des objets rituels en poils de roussette sont également mentionnés par Jean Guiart lorsqu'il décrit les trésors possédés par le chef :

Haches-ostensoirs, bracelets en coquillage ornés d'une tresse en poils de roussette, ovules montés de la même façon pour l'ornementation du mollet, colliers en perles de serpentine, jupes de fibres végétales à ceinture en poil de roussette pour les filles de haut rang ou premières nées et les épouses légitimes, monnaies de perles de coquillages; tous ces trésors venant de la Grande Terre où ils sont fabriqués soit directement, soit obtenus par l'intermédiaire de Lifou et Maré. (Guiart, 1992)

Les poils de roussette, *drela* en langue drehu et *drepa* en nengone, ou les os, peuvent donc produire des objets de grande valeur, que ce soit sur les îles Loyauté ou sur la Grande Terre. Dans un conte de Lifou (SEH-NC, 2008), il est en outre mentionné une case en os de roussettes, et la fabrication des *wasisi*, colliers de coquillages faits avec de la laine de roussette.

Aujourd'hui, la mémoire orale semble avoir oublié la signification du terme roussette. Certains Vieux expliquent que *adraac* en nengone, c'est la branche qui flotte, qui n'a pas d'attache. La signification du mot *adrai* représente pour certains un morceau de branche qui se détache. La fin du mot, le « i », est pour certains lié au terme désignant le gibier, pour d'autres, il est proche du terme désignant une personne.

UN ANIMAL DU CHAMP

Dans la coutume des îles Loyauté, les activités sont séparées en deux grands « mondes » : celui de la mer et celui du champ et des interdits séparent notamment le passage d'un monde à l'autre. La roussette fait partie des animaux du champ et sa chasse ou sa consommation ne pourront par exemple pas être associées avec des activités de pêche.



« Quand les gens de la mer vont à la pêche, c'est interdit de toucher la roussette. Soit tu fais la pêche, soit la chasse. Sinon, tu vas avoir un accident. Il ne faut pas en manger non plus avant d'aller à la pêche, sinon tu vas par exemple te faire manger par un requin. Pour aller à la pêche, il ne faut pas manger des bananes, pas de beurre, de viande ou de pâté. » (Homme de Maré, 2016)

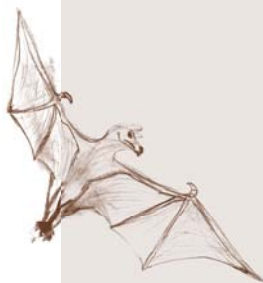
« Pour pêcher, faut pas manger la roussette, faut pas le toucher. Si t'es parti pour la pêche et que tu es dans des endroits reculés de l'île, quand tu vois un nid de roussette, il ne faut pas toucher les roussettes,

sinon ça porte malheur à la pêche. Jamais tu ne vas attraper de poisson. Il y a une puissance, ça c'est une question d'animal de terre et de mer.» (Homme de Maré, 2016)

Ces règles interdisent donc de chasser la roussette dans des endroits fréquentés pour la pêche, par exemple les îlots ou les bords de mer. Sur certains bords de mer, il est également interdit de tirer au fusil. En particulier à Maré, ces règles sont encore très respectées. D'autres interdits concernent la culture de l'igname. Elle est en effet très sensible, notamment quand elle vient juste d'être plantée. De nombreuses personnes de Maré déconseillent le tir près des champs, car les plombs peuvent selon eux abîmer l'igname. Les odeurs fortes sont également à éviter à ce moment-là.

« Quand on est au champ et que c'est le moment de planter les ignames, il ne faut pas manger de poisson. Il existe des feuilles pour se laver les mains quand on va planter l'igname. Quand on va planter, il ne faut pas manger de poisson, ou de roussette parce qu'il y a l'odeur. Après ça sent l'odeur du poisson et cela va empêcher l'igname de pousser.» (Femme de Maré, 2016)

« Des fois des gens disent aussi qu'il ne faut pas mettre de parfum. L'igname est très sensible à beaucoup de choses. Et la roussette elle a beaucoup d'odeur. Je ne suis pas spécialiste de l'igname pour vous dire vraiment le pourquoi, mais je sais que ce sont des interdits. Les poissons qui sont immangeables pendant la période de culture sont des poissons qui sentent beaucoup. Comme la roussette, ou le thon, ou le maquereau. Après tu te laves, tu te dis ça sent plus, mais quand tu arrives là-haut, il paraît que l'igname le sent. Il y a des gens qui ne touchent pas la roussette après avoir fait leur champ. Il paraît que c'est nuisible à la culture de l'igname. Pendant le labour c'est bon, mais quand tu as planté c'est fini jusqu'au mois de décembre-janvier.» (Homme de Maré, 2016)



Certaines personnes de Maré ne consomment donc pas de roussette lorsque l'igname est plantée. D'autres en revanche soulignent l'importance de ne pas manger de poisson, mais expliquent qu'ils ne mangent alors que la roussette et le cochon.

Le goût de la roussette change selon le moment du cycle de reproduction. Quand les roussettes s'accouplent, c'est le moment où les gens mettent l'igname en terre. Quand les feuilles commencent à sortir, c'est le développement du petit. Quand le premier tubercule sort de terre, les petits sont presque émancipés et la roussette s'est bien alimentée avec des fruitiers pendant plusieurs mois. Elle est alors grasse, c'est le moment où elle est bonne à manger, et elle accompagne l'igname pour les bougnas des prémises. Certains hommes de Maré regardent le ciel pour savoir où en est l'igname dans son calendrier, en fonction des étoiles et du positionnement de *tri trekol* (une constellation en nengone), ils savent où ils en sont dans le cycle.

La « haute saison » de chasse se situe de décembre à janvier, lorsque les roussettes font des « passages », c'est-à-dire qu'elles survolent en grand nombre les zones habitées à la recherche de nourriture. Autour du mois de mai, elles se font rares dans les zones habitées et selon les habitants, elles vont se réfugier dans les grandes forêts pour faire les petits. Certains expliquent que le respect de certaines périodes de chasse ainsi que la recommandation de ne pas chasser dans les gîtes (nids de roussettes) étaient des règles des Vieux. Par exemple, à Maré, un chasseur explique que selon les Vieux, lorsque le *bole* [*Acronychia laevis*] est en fruits, c'est le moment où la roussette part s'accoupler et qu'il faut arrêter de chasser.

Les roussettes se nourrissent souvent à proximité des tribus qui sont des endroits où de nombreux arbres fruitiers sont plantés (manguiers, letchis, jameloniers, etc.). Selon les lieux et la période, les manières de chasser sont variées : au *bibiche* (lance-pierre) sur les fruitiers à la tribu, au fusil à la volée sur le bord des routes, ou dans des zones de gagnage particulières (aloès par exemple).

« La roussette, c'est lié aux pommes kanak, au *wakee* [*Syzygium malaccense*]; aux banyans – *awa*, *inedr* [*Ficus obliqua*]. Comme ils ne donnent pas les fruits tous en même temps, il y a toujours quelque chose à manger. Arrivé au mois de décembre-janvier c'est la floraison de l'aloès [*Furcraea foetida*]. Là, les roussettes tu en as un paquet! Là du coup c'est surtout la période où on chasse parce qu'elles viennent pour les fleurs de l'aloès ou pour les bugnys, *angai* [*Manilkara dissecta*]. » (Homme de Maré, 2016)

Comme le souligne cet homme de Maré, l'alimentation de la roussette varie au cours de l'année selon les floraisons/fructifications, et avec elles les pratiques de chasse. Avant que le fusil soit une arme répandue et que les voitures soient nombreuses sur les îles Loyauté, chaque tribu ou « zone » bénéficiait de zones de gagnage particulières et donc de saisons de chasse locales : pour certains, c'était pendant les goyaves, d'autres les fleurs des bugnys ou les fruits de pandanus...

Selon certains Vieux de Maré, la saison de chasse était liée au labour. C'était le moment où les Vieux qui utilisaient les « couloirs » de passage pour chasser allaient voir si les roussettes commençaient à passer sur des lieux particuliers appelés *toa* ou *doa* en nengone, *ita* en drehu :

« Quand on laboure les champs c'est le moment (juillet-août) où les roussettes volent pour se poser sur les *toa* (lieux de chasse sur les couloirs de passage). Quand on va sur le *toa*, on mange des roussettes grasses et bonnes... Alors je dis qu'elle arrive pendant une saison. Quand elle arrive pendant la saison, si on la cuisine, je vous dis qu'elle est grasse. » (Vieille de Maré, 2016)

« Le *toa*, c'est à partir de juillet, ça fait partie du champ. Les Vieux ils disaient que le champ c'est aussi la roussette. Nous on ne peut pas manger de poisson dans le nouveau champ donc notre viande c'est la roussette. C'est pour ça que lui il disait qu'il a un champ en bas



du *toa* comme ça il fait son champ, et, pour avoir de la viande, il monte au *toa* pour chasser roussette pis il redescend dans son champ. C'est de juillet à novembre en fin de compte. Parce qu'après, novembre-décembre, la roussette se reproduit et ils interdisent d'être là-haut sur le *toa*.» (Homme de Maré, 2016)

« Il y a une saison pour la roussette, elle est liée au temps. Quand on commence à planter les ignames, elle commence à voler. On commence à faire les champs vers juillet-août. C'est là qu'on commence à aller voir, dans les endroits.» (Vieux de Maré, 2016)

Ces lieux de chasse sont bien connus des habitants de Maré et bien moins répandus à Lifou. Nous avons donc choisi de centrer notre propos sur les *toa* de Maré, car ils y revêtent une importance très particulière. La roussette est liée aux Hommes et prend place dans l'organisation sociale et coutumière, dans le calendrier du champ, et participe aux relations que les gens entretiennent avec le monde invisible. Ces différents liens avec la roussette se sont ancrés dans des lieux et des pratiques, et l'exemple des *toa* en est révélateur.

III. DES LIEUX DE CHASSE PARTICULIERS: LES TOA

Parmi les divers lieux de chasse à Maré, les *toa* ont une place très particulière. S'ils sont comme d'autres lieux des endroits où passent les roussettes, ils sont les seuls à bénéficier d'aménagements spécifiques depuis plusieurs générations. Ils sont associés aux déplacements des roussettes comme aux déplacements des Hommes dans la construction des généalogies. Ils marquent enfin les liens entre les clans ; et y chasser permet d'entretenir ces liens.

CHEMINS COUTUMIERS, CALENDRIERS ET LIENS CLANIQUES SUR LES TOA

Les *toa* sont des lieux de chasse choisis pour leur placement sur les couloirs de vol saisonniers des roussettes. À Maré, certains sont encore utilisés, et la plupart sont encore très présents dans la mémoire orale. À Lifou, quelques témoignages seulement rapportent l'utilisation de ces lieux de chasse, mais les personnes qui en parlent l'ont seulement entendu dire par leur grand-père mais ne l'ont jamais pratiqué. À Ouvéa et à Tiga, les habitants n'ont pas souvenir de tels lieux de chasse.

Toa ou *doa* en nengone, et *ita* en drehu, signifient- « plate-forme » (Lenormand, 1999) ou « chaise » (Fossier *et al.*, 2017). Tirant parti du relief, ces plates-formes sont majoritairement situées sur des falaises. D'autres peuvent être édifiées sur des arbres, sur lesquels les chasseurs se postent. Cela se fait surtout sur les bugnys [*Manilkara dissecta*], arbres dont les fleurs sont consommées par les roussettes et dont le port de branche s'y prête bien. À Maré, le terme *doa* désigne plutôt les plates-formes construites dans les arbres et *toa* les postes de chasse sur les falaises. Ces *toa* servent de postes avancés alors que les *doa* sont bien dissimulés entre feuillages et branchages.

Parfois relevant d'un caractère sacré, les *toa* sont liés à leurs propriétaires, les *Acatoo*-maîtres des *toa*. Cette identité clanique leur est reconnue par les Maréens et les démarches coutumières qui s'y attachent pour la chasse à la roussette sont révélatrices de la position hiérarchique entre les clans. Leur *toa* est un lieu tabou : si d'autres clans ou d'autres familles veulent s'y rendre, ils doivent être accompagnés par eux. Quand des personnes étrangères veulent y monter, le propriétaire du *toa* doit aller faire des démarches auprès des « gardiens » invisibles du *toa*.



Vue depuis un *toa* de Kurine, dans le sens de l'arrivée des roussettes.

Chaque *toa* a ses propres règles et il convient de s'adresser aux clans concernés pour s'y rendre. Chaque famille de propriétaire a l'exclusivité sur l'usage d'un ou plusieurs *toa*, auquel les autres ne peuvent accéder sans passer par eux. Dans la coutume, quand une personne tue des roussettes sur les *toa*, elle les emmène d'abord à l'*Aca toa*. Ce geste est appelé *ci puece* en nengone. Plus généralement, le *puec* est un geste qui se fait pour toute chasse ou pêche pratiquée sur le terrain de quelqu'un d'autre³. Ce sont les propriétaires de *toa* qui les préparent : ils élaguent et nettoient le lieu selon leur savoir, pour pouvoir être cachés de la vue des roussettes jusqu'au dernier moment. Les *toa* sont toujours orientés en veillant à ajuster l'espace prévu pour chasser par rapport à la trajectoire aller et retour qu'empruntent les roussettes.

³ Il est également pratiqué durant le mariage et remis à l'aîné du marié.

À **Penelo**, la chasse sur les *toa* se fait uniquement d'octobre à janvier, pendant la floraison des bugnys [*Manilkara dissecta*]. À **Atha**, il existe en revanche des *toa* qui sont utilisés plutôt en mars-avril, pendant la saison des faux-poivriers [*Schinus terebenthifolius*]. Selon un chasseur de cette tribu qui y chassait dans sa jeunesse, ces *toa* n'appartiennent pas à des clans, mais à toute la tribu. Cette disposition collective diffère des *toa* gérés individuellement et accorde le droit à l'individu de chasser pour lui-même ou en se faisant aider par quiconque, pour sa propre consommation.

À **Hnawayac**, plusieurs familles sont propriétaires de *toa*, mais toutes doivent passer par la famille qui est la première détentrice de *toa*. Avant de commencer la saison de chasse sur les *toa*, les propriétaires de Hnawayac doivent apporter une ou deux roussettes à cette famille, qui fera ensuite une coutume auprès du Petit-chef.

Les *toa* participent à la transmission et à la fabrication de l'Histoire par l'oralité et sont inclus dans la trajectoire historique des clans. Selon un Vieux de cette famille, leur statut coutumier remonte au temps des guerres : les *toa* leur ont été donnés par un guerrier d'Eni, avant l'arrivée de la religion.

« Au temps des guerres, un guerrier de la tribu de Eni s'est sauvé. Il s'est retrouvé ici et eux l'ont recueilli. Ils l'ont mis là parce que le *toa* si vous voulez c'est des falaises en hauteur. Ce guerrier était de la famille Waubune. Il a été rejeté par d'autres clans. Il a trouvé cet endroit pour se cacher et c'est un endroit où les roussettes passaient. Les falaises, c'était des endroits pour cacher les morts, mais ils ne pensaient pas qu'il y avait des roussettes. Le guerrier a vu l'arrivée des roussettes et il leur a montré, pour les remercier. Il a légué cet endroit aux personnes. » (Propriétaire de *toa* de Maré, 2016)

Selon Pa Waiewe Waimadra, il existe dix *toa* à Hnawayac, respectivement appelés *Wabesh*, *Waacua*, *Peeb*, *Petie*, *Thenedraw*, *Taxere*, *Napuecledran*, *Peane*, *Wathene*, et appartenant à quatre clans, les Si Nacewene (six *toa*), les Si Hnaeroce (deux *toa*), les Si Thedre (un *toa*) et les Si Nacangome (un *toa*).



Vue depuis le *toa* *Peane* à Hnawayac.

C'est la famille des premiers possesseurs de *toa* qui annonce l'ouverture de la chasse à tous les propriétaires de *toa* de Hnawayac. Certains arbres sont des signes pour les Vieux : les floraisons de faux-gaiac *ueng* [*Dodonaea viscosa*], du gaiac de Nouvelle-Calédonie *hmu* [*Acacia spirorbis*], ou *kaca peu* [*Clematis pickeringi*] indiquent le moment de débrousser les champs. Dans le calendrier de la semaine, le lundi était le jour du Grand-chef, ensuite, à partir du mardi, les Vieux allaient au champ et revenaient le vendredi. Ils étaient alors sur place pour vérifier si les roussettes commençaient à passer sur les *toa*, qui se trouvaient juste à côté des champs. Si c'était le cas, le Vieux de la première famille d'*Aca toa* annonçait alors à la sortie de l'Église qu'il était temps pour les propriétaires de nettoyer leurs *toa*.



Les différents propriétaires de *toa* allaient ensuite chasser et prélevaient entre cinq et dix roussettes qui étaient données au Vieux de la première famille d'*Aca toa*. Il en gardait pour préparer une coutume au Petit-chef, dans le lieu-dit *Nerec* où se trouve un grand four au pied d'un manguier, et redistribuait le reste aux chasseurs. Le Petit-chef gardait une roussette non préparée, pour accompagner l'igname dans la coutume à la Grande Chefferie, pour la cérémonie des premières ignames.

Néanmoins, il arrive souvent que des maillons clés du chemin coutumier ne résident plus sur l'île de Maré, et cela a été le cas pour le Vieux de la première famille d'*Aca toa*. La chasse sur les *toa* s'est alors faite depuis une quarantaine d'années sans coutume de roussettes auprès des chefferies.

À *Cerethe*, pour chasser sur le *toa* d'une des familles, il fallait emmener les premières roussettes au propriétaire de *toa*, qui répondait à la coutume par de l'argent ou des ignames. Le propriétaire de *toa* emmenait ensuite ce geste au chef de clan. Si le chasseur respectait cette coutume, il avait libre accès au *toa*. Pour les chasses suivantes, le don était à l'appréciation du chasseur.

« Quand il tape de vingt à plus de roussettes, il vient il amène quelques roussettes, cinq par exemple, pour remercier le propriétaire du *toa*. »
(Propriétaire de *toa* de Maré, 2016)

Dans le cas contraire, si le chasseur n'avait pas amené ses premières roussettes au propriétaire, l'*Aca toa* allait le trouver chez lui et lui interdisait d'y retourner.

À *Patho*, les *toa* sont encore utilisés. Comme à *Cerethe*, les chasseurs peuvent y monter seuls, mais doivent donner leurs premières prises au propriétaire du lieu. Un Vieux de Maré raconte que, quand les roussettes commençaient à passer, un jour de chasse était décidé, les chasseurs préparaient leurs morceaux de bois et tout le monde partait ensemble. Ensuite, le matin, les roussettes chassées étaient emmenées au chef de clan qui redistribuait les roussettes à toute la tribu.

« Et après vers une ou deux heures du matin, on prend les sacs ou les paniers, on met les roussettes et on descend en bas, on va directement à l'endroit où il y a le chef. On emmène les roussettes chez lui et après on fait la coutume et c'est là qu'il fait la coutume aux jeunes qui ont chassé les roussettes : il redistribue les roussettes aux clans ; il redistribue dans les maisons, pour tous les clans de la tribu où il y a le *doa*, et chacun prépare la roussette. » (Vieux de Maré, 2016)

Selon Pa Nata Théophile Washetine, à Kurine également, les premières roussettes chassées devaient être emmenées au propriétaire du *toa*, qui les transmettait à son chef de clan. Autrefois, les roussettes étaient alors amenées à la Grande chefferie, mais cela ne se fait plus. Si le geste au propriétaire de *toa* n'avait pas été fait, le propriétaire allait le réclamer. En revanche, une fois le geste fait, le *toa* appartenait au chasseur qui avait alors la liberté d'y monter et de partager ou garder les roussettes selon son souhait.



Falaises des *toa* de Kurine.

À Nece, une famille est propriétaire de *toa*. Un autre clan un peu plus loin possède également un *toa* à Mebuet. À Nece, le *toa* est tourné vers le vent du Nord et celui de Mebuet, vers le vent du Sud.

« Nous on se met comme ça (le regard vers le Nord), lui dans l'autre sens. On a chacun notre façon de voir le vent qui arrive. Nous on a deux endroits pour « taper ». Un qui est assis, l'autre qui est debout. Celui de Mebuet, il est assis. Lui c'est beaucoup le vent du Sud. Nous, le plus intéressant pour nous c'est le vent du Nord. » (Propriétaire de *toa* de Maré, 2016)

Certaines nourritures sont par ailleurs proscrites sur le *toa* de Nece. La seule nourriture vraiment autorisée, selon les propriétaires, c'est la roussette.

« Si nous on va là-haut on n'emmène rien de la maison pour manger. On emmène juste de l'eau et un café. Parce que là-haut, c'est un coin sacré, donc vous prenez la nourriture du champ, les ignames qui sont en bas, vous mangez là-haut, mais vous n'emmenez rien de

la maison : pas de coco, pas de poulet rôti, de poisson, de cochon, tout ça, rien. Juste de l'eau, du café, du thé. Le seul truc que tu peux manger c'est de la roussette. Vous pouvez emmener un pain pour manger là-haut avec la roussette. Sinon vous faites le champ juste à côté, avec l'igname pour faire brûler là-haut.» (Propriétaire de *toa* de Maré, 2016)

À **Hnawayac**, les roussettes arrivaient au moment du labour des champs (juillet-août). Une Vieille de Tenane souligne l'importance des roussettes chassées sur les *toa* à cette époque :

« C'est comme si la roussette avait été envoyée pour qu'on puisse la manger. C'est la nourriture de base de l'île, car quand l'homme plante l'igname, elle s'envole pour être sur le *toa* à Hnawayac.» (Vieille de Maré, 2016)

À **Rawa**, les *doa* étaient utilisés à la saison des pommes kanak [*Syzygium malaccense*] et des *wakadakada* ou mandarines sauvages [*Citrus reticulata*], aux mois de novembre et décembre. Les chasseurs édifiaient des plateformes dans des bois durs, sur lesquelles ils montaient avec une corde. Un Vieux de Hnaenedre avait l'habitude d'accompagner son grand-père à la chasse sur les *doa* de Rawa, pour ramasser les roussettes. Il explique que, le reste du temps, les roussettes passent n'importe où. Ils ne faisaient des *doa* qu'à la saison des pommes kanak.



DES APTITUDES À LA CHASSE BASÉES SUR LA CONNAISSANCE ÉCOLOGIQUE DE LA ROUSSETTE

Il existe différentes espèces de roussettes sur les îles Loyauté (Fossier *et al.*, 2017). Les chasseurs les connaissent bien et maîtrisent très finement leurs comportements. Ces savoirs écologiques sont au cœur de leurs pratiques et ils ont toujours passé du temps à les décrire durant les conversations que nous avons eues. Les roussettes connues par les chasseurs et consommées ont un nom dans les langues des îles Loyauté et correspondent en latin à des espèces du genre *Pteropus* (4 espèces officiellement décrites en Nouvelle-Calédonie*).

Récapitulatif des noms donnés aux différentes roussettes sur les îles Loyauté

Nom scientifique	Nom français commun	Nom français local utilisé en Nlle-Calédonie	Nom drehu	Nom iaii	Nom faga-uvea	Nom nengone
<i>Pteropus sp.</i>	Renard-volant	Roussette	<i>Thihlë</i>	<i>Bûû</i>	<i>Peka</i>	<i>Adrai, Cuidridri</i>
<i>Pteropus tonganus</i> *	Roussette du Pacifique ou de Tonga	Roussette noire	<i>Atremit</i>	<i>Bûû</i>	<i>Peka</i>	<i>Adrawanenigeece</i>
<i>Pteropus ornatus</i> *	Roussette ornée	Roussette rousse ou roussette rouge	<i>Thihlë</i>			<i>Adrai</i>
<i>Pteropus vetulus</i> *	Roussette des roches	Roussette des cailloux				<i>Adrawadridri</i>
<i>Notopterus neocaledonica</i> *	Notoptère de Nouvelle-Calédonie	Roussette à queue				<i>Tokenreadrai</i>
	Roussette blanche	Roussette blanche				<i>Utitoa</i>

À Lifou, les roussettes [*Pteropus sp.*] sont désignées par le terme *thihlë*, qui désigne toute espèce et plus particulièrement la roussette rousse. De la même manière, le nom *adrai* en nengone pour la roussette rousse est identique pour parler des roussettes en général, toutes espèces confondues.

La roussette rousse a un pelage variable composé de poils assez longs, avec différentes nuances de marron et de roux et une tache claire (collet) irrégulière plus ou moins marquée sur la nuque selon les individus. C'est une espèce grégaire qui se regroupe dans des gîtes arboricoles (Brescia 2007).

Pteropus ornatus, la roussette ornée ou roussette rousse, espèce endémique à la Nouvelle-Calédonie.



Pteropus tonganus,
la roussette du Pacifique
(ou de Tonga) ou roussette
noire, espèce native de la
Nouvelle-Calédonie.

À Lifou, alors que le terme *thihlë* peut désigner toutes les espèces confondues, un nom particulier est donné à la roussette noire, *atremit*, qui signifie littéralement « personne sombre ». De la même façon, en nengone, le nom *adrawaneniguece* est bien connu et fait référence uniquement à la roussette noire. Selon les gens de Maré, il signifie « petite roussette avec des taches blanches ».

La roussette noire présente un pelage brun châtain très foncé, noir en dessous du corps, surtout à la gorge. Le collet ocre tirant sur l'or, de forme très régulière, s'avance sur les épaules et se prolonge en dessous en une zone brun-clair mêlée à la teinte foncée de la poitrine, de façon à former un collier presque continu un peu plus bas que la gorge (Brescia 2007).

Plusieurs personnes supposent que les roussettes rousses restent sur l'île qu'elles habitent car ils les observent toute l'année, tandis que les roussettes noires se déplaceraient entre les îles, et arriveraient selon eux de la Grande Terre ou du Vanuatu (ils n'en sont pas sûrs). Aucune étude scientifique ne vient pour le moment appuyer cette supposition. Quelques personnes du plateau, à Thuahaik, affirment que c'est seulement pendant la floraison du *xaj* [*Plerandra gabriellae*], que l'on trouve des roussettes noires dans leurs lieux de chasse habituels, le reste du temps, ce sont seulement des rousses.

« Il y a des roussettes noires qui arrivent, d'habitude tu ne les trouves pas, c'est plutôt autour du mois de juin que tu en trouves. Je ne sais pas d'où elles viennent, je crois qu'elles arrivent des Hébrides⁴ ou de la Grande Terre. » (Homme de Lifou, 2016)

Possiblement, les roussettes noires utilisent des zones de nourrissage particulières selon les saisons et n'apparaissent en certains lieux qu'à des moments précis de l'année. On la retrouve toutefois en général comme sur la Grande-Terre avec la roussette rousse, avec laquelle elle partage en journée les mêmes arbres hôtes au repos au sein des mêmes gîtes (espèces dites sympatriques).


⁴ Ancien nom du Vanuatu.

À Ouvéa, les roussettes sont appelées *bûû* en iaii et *peka* en fagaueva. Une seule espèce est connue des personnes interrogées et la description correspond à la roussette noire [*Pteropus tonganus*], ce qui a été confirmé par des observations directes, à quelques mètres en vol, ou sur photographies, où seule la roussette noire a été identifiée.

Des roussettes blanches ont également été observées à de rares occasions. En nengone, cette roussette de couleur blanche est appelée *tokenre adrai*, ce qui signifie « reine des roussettes ». Selon les ancêtres de Pa Nata Théophile Washetine, cette roussette est très rare et quand on la voit, elle annonce une année riche en roussettes. Il explique par ailleurs qu'il est défendu de la tuer. Une autre personne explique que pour lui, les couleurs du pelage correspondent aux différents stades de la vie de la roussette : la noire sans collier blanc est la plus jeune, ensuite, la noire avec un collier blanc, puis la marron-roux qui est un peu plus vieille, et la blanche qui est la plus âgée. Selon lui, il n'y aurait par ailleurs qu'une seule roussette blanche par gîte et elle aurait un rôle important. Au niveau biologique, la couleur blanche serait due à une dépigmentation partielle de certains individus, à un pelage plus terni (leucisme) ou une dépigmentation plus totale (albinisme).

Les habitants de Maré parlent également d'une roussette bien plus grosse que les autres, certains l'appellent *Utitoa*, ce qui fait référence au fait de tomber des lieux de chasse situés sur les falaises : quand cette roussette arrive, si le chasseur ne fait pas attention, elle le heurte en vol et le fait tomber.





Les plantes consommées par les roussettes aux îles Loyauté sont en général bien connues des chasseurs ; celles-ci ont été recensées par Fossier *et al.*, (2017). Certaines plantes forment d'importantes zones de gagnage qui constituent des lieux particulièrement favorables à la chasse. D'autres, situées dans les tribus constituent des lieux de chasse de proximité. Certaines encore fleurissent ou fructifient tout au long de l'année, permettant aux chasseurs des prélèvements à différents moments. La liste suivante détaille des informations qui ont été données par les habitants des îles Loyauté sur certaines plantes en particulier, et elle est complétée ensuite par un tableau (page 26) faisant état de tous les taxons de plantes consommées par la roussette, cités par les personnes interrogées. Ces taxons ont été recueillis dans les langues locales et les correspondances ont été faites à partir de la bibliographie disponible (Gâteblé, 2015 ; Lormée *et al.*, 2011 ; Butaud, 2014 ; www.endemia.nc).

***Ficus sp.* (Banian)**

Ce sont des arbres dont la fructification s'étale sur toute l'année. Les chasseurs vont repérer les chiques sur le sol et retournent ensuite sur le site s'ils en ont trouvé, pour attendre les roussettes qui arriveront au cours de la nuit. Selon les chasseurs, la chasse sur les banians se fait principalement en dehors de la période de fructification de nombreux fruitiers (décembre-janvier), selon leurs propos « quand il n'y a plus rien à manger pour la roussette ».

***Cocos nucifera* (Cocotier)**

Selon les chasseurs, les roussettes consomment les jeunes pousses des cocotiers, un peu toute l'année. Les zones de grandes cocoteraies sont selon eux très fréquentées par les roussettes.

***Manilkara dissecta* (Bugny)**

Ces arbres sont réputés pour attirer les roussettes au moment de leur floraison. En langue nengone, le terme *gadjul* désigne spécifiquement la floraison des bugnys.

« Gadjul c'est quand c'est la saison des roussettes, gadjul c'est l'odeur. Ça veut dire floraison des bugnys [*Manilkara dissecta*]. Quand tu passes sur la route, tu sens l'odeur. » (Homme de Ro, Maré, 39 ans)

Patho, Kurine et Cerethe sont des lieux connus dans toute l'île de Maré pour leurs *toa*, à cause de la floraison de ces arbres. Selon les Vieux, les roussettes partent du nord-ouest de Maré, et se dirigent vers le district de Penelo, attirées par la floraison des bugnys [*Manilkara dissecta*]. Ils affirment que même les roussettes de la Grande Terre sont attirées par ces fleurs et viennent jusqu'à Maré les consommer, entre novembre et janvier. Les gens de Maré disent qu'elles viennent « se baigner » dans l'odeur de la fleur, une manière de dire qu'elles viennent consommer le nectar. Selon un Vieux de Maré, il y a deux périodes de floraison des bugnys : la période des précoces, appelée *hnaoada*, où les bugnys situés du côté de la mer fleurissent, et

la période des tardifs, *adrawahniden*, où ce sont ceux qui sont situés de l'autre côté de la falaise. Les lieux de chasse s'adaptent donc à ces deux périodes. Si les pluies sont trop importantes au moment de la floraison, les fleurs tombent très rapidement et la chasse aux roussettes sera alors de courte durée. La seconde floraison offrira toutefois une seconde période de chasse.

***Schinus terebenthifolius* (Faux-poivrier)**

Le faux poivrier forme d'importantes zones de gagnage le long des routes, en particulier à Lifou. Comme cette plante est arbustive, la roussette se nourrit à hauteur d'homme ce qui la rend particulièrement facile à attraper. Les routes Xepenehe-Kumo et Druueulu-Wedrumel ont été mentionnées comme de très bonnes zones de gagnage à ce titre. Lorsque la roussette consomme du faux-poivrier, elle a ensuite un goût très fort, qui n'est pas apprécié par tous, notamment à Ouvéa où certains n'aiment pas « la roussette de Lifou » à cause de cela.

***Elaeocarpus angustifolius* (Cerisier bleu)**

À Lifou, il existe de grandes portions de routes bordées de cerisiers bleus sur lesquels les roussettes viennent se nourrir. Avec le faux-poivrier, le cerisier bleu constitue la plante « phare » de la chasse sur le bord de route à Lifou. Certains chasseurs observent un décalage dans les floraisons/fructifications de cet arbre depuis quelques années et la cause serait selon eux le changement climatique.

***Syzygium cumini* (Jamelonier)**

Les jameloniers se retrouvent principalement aux abords des tribus. Très appréciés des roussettes, ils constituent donc des opportunités de chasse proches des habitations pour les chasseurs. La tribu de Hapetra à Lifou a été régulièrement mentionnée comme possédant des jameloniers attractifs pour les roussettes.

***Psidium guajava* (Goyavier)**

Les goyaviers forment des arbustes à hauteur d'homme, ce qui permet de chasser facilement la roussette lorsqu'elle vient s'y nourrir.

***Pandanus sp.* (Pandanus)**

Il existe de grandes forêts de pandanus sur le plateau à Lifou, près des tribus de Thuahaïk et Hmelek, dans lesquelles les roussettes sont chassées.

***Mangifera indica*, *Litchi sinensis* (Manguier, Letchi)**

Ces arbres fruitiers se retrouvent surtout aux abords des tribus et sont souvent cités ensemble, comme fortement consommés par les roussettes.

***Melia azedarach* (Lila)**

À Maré, les roussettes se nourrissent du nectar de cette plante mais, selon les chasseurs, il ne faut pas consommer la roussette qui en a mangé car elle a un mauvais goût. Selon eux, « elle pue l'odeur de la fleur qu'elle a mangé ».

***Syzigium malaccense* (Pommier kanak)**

Les pommiers kanak se trouvent en abondance dans certaines tribus et sont fortement appréciées par les roussettes. Apparemment, c'était le cas de la tribu de Rawa à Maré et les chasseurs faisaient des échafaudages dans les arbres au moment de leur fructification pour « taper » les roussettes en vol.

***Plerandra gabiellae* (Golip blanc)**

Selon les chasseurs, la roussette en consomme les fleurs. À Thuahaïk, certains chasseurs expliquent qu'au moment de leur floraison, ils y trouvent des roussettes noires [*Pteropus tonganus*] en abondance.

***Achronychia laevis* (Bolé)**

Les chasseurs sur toutes les îles Loyauté disent que la roussette utilise cette plante pour se « dégraisser », en consommant ses feuilles. À Maré, il a aussi été mentionné que la fructification de cette plante annonçait le moment d'arrêter la chasse aux roussettes car elles allaient recommencer un cycle de reproduction.

***Crotalaria pallida* (Mandarinier sauvage)**

Selon certains chasseurs, ce sont surtout les jeunes roussettes qui s'en nourrissent.

***Furcraea foetida* (Faux-aloès, Sisal)**

Cette plante forme de grandes zones de gagnage à Maré, au niveau du rond-point de quatre chemins. Comme pour le mandarinier, certains chasseurs affirment que ce sont les jeunes roussettes qui s'en nourrissent.

***Harpullia austrocaledonica* (Chêne blanc)**

À Maré, les chasseurs expliquent que lorsque la roussette consomme cette plante, elle est comme « droguée ». Elle est alors plus facile à chasser. En revanche, certains trouvent que cette plante donne mauvais goût à la roussette.

***Terminalia catappa* (Badamier)**

Cette plante a surtout été mentionnée à Ouvéa, et notamment dans la zone de Hwadrilla où il y aurait de fortes concentrations qui attireraient la roussette.

***Dendrocnide vitiensis* (Acemin en nengone)**

Selon des chasseurs de Lifou, la roussette en consomme les feuilles et pousse des cris de douleur en la mangeant. Selon eux, la roussette l'utilise comme médicament.

Noms en français et en langues des plantes consommées par les roussettes, citées par les personnes interrogées*

Nom Latin	Nom français	Nom drehu	Nom nengone	Nom iaïi	Nom faga
<i>Ficus sp.</i>	Figuier, banian				
<i>Cocos nucifera</i>	Cocotier				
<i>Carica papaya</i>	Papayer				
<i>Manilkara dissecta</i>	Bugny	Pö	Angai	Fenök	Obë
<i>Schinus terebenthifolius</i>	Faux-poivrier	Pepa			
<i>Elaeocarpus angustifolius</i>	Cerisier bleu	Hmetrewen	Si, ye si		
<i>Syzygium cumini</i>	Jamelonier				
<i>Psidium guajava</i>	Goyavier				
<i>Pandanus tectorius</i>	Pandanus	Mying			
<i>Mangifera indica</i>	Manguier				
<i>Ficus prolixa</i>	Ficus étrangleur	Hmana	Deng	Bëk	Paki
<i>Melia azedarach</i>	Lila		Sidra		
<i>Ficus obliqua</i>		Awa	Inedr	Wauu	
<i>Garcinia pedicellata</i>	Prunier canaque	Megötr	Ila, Waila		
<i>Syzygium malaccense</i>	Pommier kanak	Xeë	K'ee,wakee		
<i>Artocarpus altilis</i>	Arbre à pain	Ön	Guaon ri nengone		
<i>Litchi sinensis</i>	Letchi				
<i>Plerandra gabriellae</i>	Golip blanc	Gölep,Xaj	Kade		
<i>Ficus habrophylla</i>	Figuier sauvage	Wacua	Acua	Meta	Mati
<i>Aglaia elaeagnoidea</i>	Bois rose	Sö	suyu		
<i>Acronychia laevis</i>	Bolé	Pojë	Bole		
<i>Canarium balansae</i>		Megel			
<i>Citrus reticulata</i>	Mandarinier				
<i>Diospyros calciphila</i>		Xetr	Alaned		
<i>Elaeocarpus rotundifolius</i>		Gae	Gai		
<i>Furcraea foetida</i>	Faux-aloès, Sisal		Wacen		
<i>Persea americana</i>	Avocatier				
<i>Crotalaria pallida</i>	Mandarinier sauvage		Wakadakada		
<i>Harpullia austrocaledonica</i>	Chêne blanc		Lili	Jûû	Jûû
<i>Mimusops elengi</i>		Trelewegeth			Genigene
<i>Mucuna gigantea gigantea</i>		Kuka,Gem	Jenu		
<i>Terminalia catappa</i>	Badamier				
<i>Albizia lebeck</i>	Bois noir				
<i>Annona squamosa</i>	Pommier canelle				
<i>Araucaria columnaris</i>	Pin colonaire	Göti	Ode		
<i>Dendrocnide vitiensis</i>		Atremele	Acemin		
<i>Diospyros olen</i>		Oleng			
<i>Euroschinus obtusifolius</i>	Térébenthine de Lifou	Meci			
<i>Ficus microcarpa var. hillii</i>	Banian de Sâ	Sa			
<i>Intsia bijuga</i>	Kohu				Kai
<i>Olea paniculata</i>	Olivier;Faux-olivier	Qeihnitr	Peng		Weinitr
<i>Pandanus macrocarpus</i>	Pandanus	Wadratha	Hnada		

*(source Fossier et al., 2017)

DES TECHNIQUES DE CHASSE SPÉCIFIQUES AUX TOA

Il existe de nombreuses manières de chasser la roussette sur les îles Loyauté et la chasse sur les *toa* se démarque d'autres modes de chasse, car elle demande un savoir-faire particulier et elle est extrêmement codifiée. En général, les techniques de chasse à la roussette diffèrent selon le moment de la chasse (jour, crépuscule, nuit), selon le comportement de la roussette (en vol, posée, en nourrissage), selon le lieu (sur les banians, au champ, sur les falaises, etc.). À Lifou, le bâton ou le crochet sont souvent utilisés sur les faux-poivriers [*Schinus terebenthifolius*], une espèce envahissante pouvant occuper de grandes surfaces sous forme presque naine (GEE, 2012). Cette végétation permet de « taper » les roussettes à hauteur d'homme. La roussette est aussi souvent chassée au retour du champ, au fusil, ou bien sur les banians, au fusil ou au bâton. Les jeunes de tribu chassent plutôt au lance-pierre appelé *bibiche*, sur les fruitiers, notamment sur les jameloniers et les pandanus. Une technique récente mais répandue est également la « prise de vol » ou « tir à la volée » : les chasseurs tirent au fusil depuis la route ou dans des zones ouvertes (les carrières par exemple). Cette méthode de chasse est utilisée lorsque les roussettes circulent en grand nombre en suivant des « couloirs » de passage pour atteindre les zones de gagnage. Les chasseurs vont alors les attendre au crépuscule, principalement entre 17 h et 18 h.

Les différentes armes utilisées pour la chasse à la roussette sur les îles Loyauté (source Fossier *et al.*, 2017).

Le fusil : il est surtout utilisé pour tirer la roussette « à la volée », depuis le bord des routes.

Le *bibiche* : ce terme désigne le lance-pierre. Il est réalisé avec un sandow de fusil de chasse sous-marine, coupé en quatre, ou bien avec une chambre à air. Le projectile utilisé est généralement un caillou ramassé au sol durant la chasse.

Le crochet (*aletr* en *drehu*) : c'est une longue perche terminée par un hameçon ou bien par un angle formé par le bois. Il serait d'utilisation assez récente, datant d'une soixantaine d'années environ. C'est un outil utilisé particulièrement sur des arbres bas et donc accessibles pour accrocher la roussette et la faire tomber au sol.



Le bâton (*gôthia* en drehu, *shewoce* en nengone, *usinai* en iaii) : ce sont des morceaux de bois de 70 cm centimètres environ, taillés selon la longueur du bras du chasseur. Ils sont faits souvent avec du goyavier, ou du bois rose. Le bois doit être très dur. Les bâtons sont coupés selon la taille du chasseur, souvent mesurés par la longueur des bras. Plus la personne est grande, plus le bâton est long. Le bâton est projeté sur une roussette lorsqu'elle vole suffisamment bas, dans les lieux de nourrissage en particulier. Pour un meilleur lancer du bâton, l'endroit de chasse est nettoyé.

Le filet : des filets sont posés sur les arbres fruitiers et la roussette s'emmêle dedans pendant la nuit. Elle est récupérée le lendemain matin.

La perche : La perche en bois est utilisée pour surprendre la roussette en plein vol au niveau des passages. Actionnée par l'homme au sol, la perche percute la roussette et la fait chuter.

La plupart de ces techniques de chasse sont basées sur des outils très simples et un savoir-faire complexe basé sur une connaissance fine du comportement de la roussette.

Suyu (bois rose).



Au début de la saison des *toa*, les Jeunes, ou bien les propriétaires de *toa*, montent sur les falaises pour voir si les roussettes commencent à passer. S'ils en voient circuler, cela signifie qu'il faut commencer à débrousser les *toa*. Les *toa* sont éclaircis pour avoir une percée entre les arbres, qui permet au chasseur de se dissimuler jusqu'au dernier moment, et d'avoir la roussette à portée de main lorsqu'elle arrive. Les chasseurs préparent quelques dizaines de morceaux de bois, et partent en cachette pour aller chasser car en parler porte malheur. Ils empruntent les sentiers qui montent au *toa*, et « ferment » symboliquement la route derrière eux avec une branche.




S'ils rencontrent une route fermée de la même manière, ils iront sur un autre *toa*. De là, ils attendent les roussettes qui passeront au crépuscule ou dans la nuit. Les chasseurs expérimentés sont postés en hauteur et tapent les roussettes qui passent en volant avec les morceaux de bois qu'ils ont préparés. Les Jeunes, non expérimentés, n'ont pas le droit de monter, ils restent en bas, avec une lampe, et sont chargés de ramasser les roussettes tombées au sol. Sur les *toa*, chaque endroit est bien délimité : il y a un lieu pour « taper » les roussettes, un autre pour manger, un autre pour faire ses besoins. Il ne faut pas fumer sur les *toa*, et certaines nourritures y sont interdites. Lorsque les chasseurs redescendent du *toa* avec leurs roussettes, ils en donnent quelques unes au chef de clan, ou au propriétaire de *toa*, selon le chemin coutumier qui est le leur. Ils ne peuvent pas en vendre, seulement en donner. Souvent, ils iront voir les Vieux pour leur laisser une ou deux roussettes accrochées devant chez eux. Et les Vieux, en se réveillant, se diront : « ah, voilà l'autre qui est parti chasser cette nuit ».



Coin pour le thé.



Coin pour laisser la casse-croûte.



Coin pour faire le feu et attendre.



Coin pour s'abriter de la pluie.



Coin pour laisser le tas de bois.

Le morceau de bois utilisé pour « taper » les roussettes sur les *toa* fait en général un bras de longueur. Il est utilisé pour frapper la roussette soit en le gardant à la main, soit en le lançant sur l'animal. Le nombre de roussettes ramenées dépend alors de la quantité de bois préparé. Les personnes ayant eu l'occasion de chasser sur les *toa* rapportent des chasses fructueuses, pendant lesquelles le groupe de chasseurs ramène parfois plus d'une centaine de roussettes en une nuit.

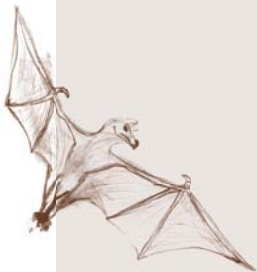
« Sur les *doa* de Penelo, ils arrivent à faire 200-300 roussettes en une nuit. Quand j'y suis allé, on était plus de 10. Il y a les gens qui sont là avec les bâtons pour « taper » les roussettes, les garçons qui sont en bas pour ramasser les roussettes, et il y a les femmes qui sont derrière pour préparer le thé, le lait de coco tout ça. » (Vieux de Maré, 2016)

Avant l'arrivée des congélateurs, les roussettes étaient préparées au four traditionnel pour être conservées plusieurs semaines. Chaque roussette était enveloppée dans une feuille de bananier, puis cuite sous la cendre. Tous les deux jours, il fallait changer les feuilles et la recuire au four traditionnel. En nengone, on parle de *ci lonadrai* pour évoquer la roussette « réchauffée » à plusieurs reprises, ce qui garantissait sa conservation plusieurs semaines.



La chasse sur les *toa* se démarque d'autres modes de chasse, car c'est une pratique qualifiée de traditionnelle par les Maréens et qui est intimement liée à la coutume et aux clans qui la pratiquent. Le fusil est en outre strictement interdit sur tous les *toa*. Un propriétaire de *toa* de Nece explique que pour eux, il y a deux types de chasse, qui correspondent à deux types de roussettes : celle qui vient avec le vent du Nord et qui est chassée sur les *toa*, et la roussette qui se nourrit dans les fruitiers qui, elle, peut être chassée au fusil. Cette dernière peut être chassée toute l'année, tandis que la roussette des *toa* n'est chassée à Nece qu'entre septembre et novembre.

« On a un endroit pour chasser les roussettes, si on a envie de manger roussette, on va aller là bas. On ne va pas tuer une vingtaine, on prend ce que nous on peut manger. On va les tuer avec un morceau de bois. Nous c'est interdit d'aller avec le fusil. C'est important pour nous. Dans la coutume à nous, le fusil c'est à part de notre chasse à la roussette. C'est-à-dire qu'il y a deux genres de roussettes : ceux qui sont dans les arbres, qui mangent les fruits des arbres, et nous avons les roussettes qui partent de Ro. La roussette qui part de Ro, vous voyez, les boyaux sont vides, tandis que la roussette qui mange les mandarines, les fruits des arbres, les boyaux sont remplis. C'est ça que je fais la différence, entre la roussette qui fait le trajet normal et celle qui mange les arbres. » (Propriétaire de *toa* de Maré, 2016)



Le *toa* est ainsi le lieu de chasses coutumières. Les chasseurs partaient tous ensemble, comme à Patho, pour faire ensuite une coutume au chef de clan, ou bien comme réserve pour la consommation quotidienne, comme le signifie le propriétaire de *toa* de Nece. Sur les *toa*, il est important de tuer uniquement ce qui est nécessaire pour la subsistance. Toutefois, il arrive également aux chasseurs d'en vendre, pour apporter un revenu à la maison.

« Nous quand on attrape les roussettes qui viennent de Ro, c'est un moyen de business, si par exemple on en a une quinzaine, une vingtaine, on va aller vendre au marché, ça va nous permettre d'acheter du sucre et puis le reste. Avant, s'ils voulaient manger roussette, ils nous commandaient par exemple : « je veux 30 roussettes pour samedi ». Nous on donne et ils nous donnent en retour soit à manger, soit de l'argent, soit le samedi il y a le marché de la tribu, on fait cuire au four et puis on emmène là-bas. Mais on ne chasse pas en quantité, on prend ce dont on a besoin. » (Propriétaire de *toa*, Nece, Maré)

Sur les *toa*, il y a donc une manière commune de chasser, mais les usages diffèrent selon les zones géographiques et les clans propriétaires. Il en va de même pour les coutumes qui y sont associées.

IV. LA TRANSMISSION DES SAVOIRS AU CENTRE DE LA PRATIQUE DE CHASSE SUR LES TOA

S'INITIER AU SAVOIR-FAIRE DE LA CHASSE

Sur les îles Loyauté, c'est le travail des Jeunes d'aller chasser ou pêcher. Du côté de Hnawayac, ils constituent des groupes d'âges différents et partent ensemble, puis répartissent les produits de la chasse entre chaque maison. Avant de partir à la chasse, il faut couper les bâtons, c'est le travail des plus grands. Les plus petits au début portent les bâtons, c'est leur travail. C'est le début de leur initiation. Ensuite, ils porteront aussi les roussettes.



Job, 12 ans, Kurine, faisant une démonstration de chasse à la roussette sur les *toa* de Kurine (première roussette chassée cette année sur ce *toa*).

Avant d'être chasseur, ils apprennent, par la répartition des tâches entre les différentes tranches d'âge. Les pré-adolescents portent les fagots, les adolescents portent les roussettes, parce qu'ils savent alors nouer les ailes pour ne pas se faire mordre quand la roussette est mal tuée.

Au sein du groupe, certains éclairent les roussettes à l'aide d'une lampe pour les éblouir, d'autres tirent la roussette au lance-pierre, d'autres choisissent des pierres et les ramassent pour en faire des projectiles. Les tâches sont réparties et l'apprentissage se fait par expérience entre Jeunes, au cours de chasse collectives, beaucoup plus rarement des Vieux vers les Jeunes.

La première roussette, tapée de nuit, marque une étape de vie importante pour le jeune garçon. Ainsi à Hnawayac, les Jeunes faisaient *badran*, une technique de chasse effectuée entre 2 h et 4 h du matin. Les roussettes ayant trop mangé durant la nuit ont des difficultés à prendre leur envol et volent très bas. Elles sont alors faciles à abattre. Souvent, par respect, les jeunes chasseurs accrochaient ensuite quelques roussettes aux devantures des cases ou directement dans les cuisines des Vieux. Ce sont des pratiques de solidarité collective, et l'excuse d'une virée la nuit entre Jeunes (entre autres pour les premières balades amoureuses...), que les Vieux n'oublieront pas de sermonner par un « arrête de traîner la nuit » si celle-ci n'est pas justifiée par la prise affichée de la chasse fructueuse. La roussette vit la nuit, à l'heure où les enfants sont censés dormir. La première prise donnée représente un passage, un palier dans la vie du jeune garçon.

Sur les lieux de chasse édifés sur les falaises de Hnawayac ou Nece, les différents âges et niveaux d'apprentissage sont également répartis. Les Jeunes ont interdiction formelle de monter

sur la plupart des *toa*. Ils restent en bas et ramassent les roussettes qui tombent au sol, frappées en vol par les chasseurs expérimentés qui sont en haut. Les gens de Maré soulignent en effet à quel point cette chasse peut être dangereuse.

Les histoires de chasseurs tombés du haut des *toa* ou de Vieux qui avaient une force incroyable pour « taper » de grandes quantités de roussettes en une seule nuit sont répandues. Pour cela, la chasse sur les *toa* est réservée plutôt aux hommes expérimentés. À Cerethe, il était strictement défendu aux Jeunes de monter sur les *toa*. Le travail des garçons, des enfants, était de rester en bas, ramasser les roussettes, éclairer, faire tomber avec le *bibiche* – le lance-pierre – les roussettes accrochées aux arbres. Ce sont les plus grands, ceux qui commençaient à avoir de la barbe et les hommes mariés qui montaient là-haut. Selon un Vieux, les Jeunes étaient sévèrement réprimandés s'ils étaient pris sur les *toa*.

Pa Théophile Washetine, montrant la position à adopter pour atteindre la roussette qui arrive devant soi sur le *toa*.

Si l'activité du *toa* se fait en petit groupe, il n'est pas rare qu'un individu se valorise par le nombre des prises et par l'adresse à abattre les roussettes. Cette pratique permet aussi à l'individu de développer des talents de chasseurs et techniques affinées (positions, rapport à la direction du vent et par rapport à la trajectoire des roussettes). On se lance un véritable défi lorsqu'on chasse sur un *toa*.

Au moment du débroussaie des *toa* en revanche, les jeunes garçons participaient activement au travail de nettoyage. Par ailleurs, le contournement des règles est également un art, et un jeu souvent pratiqué par les Jeunes, ainsi que la base, comme souvent, d'un apprentissage rapide de leur part.

« Le *toa* appartient aux clans pour faire la coutume, mais sinon en tant que jeunes garçons, nous on pouvait aller. Comme nous on fait du football ensemble, allez, on court là-haut avec les chaussures de football, on arrive là-haut, on a déjà coupé les bois. On attend l'heure où les roussettes passent. Pour nous, aller au *toa*, c'est un jeu. On participe à tous les *toa*: on va dans le premier *toa*, si il y a des gens là haut, on le sait, parce qu'il y a des chiens en bas, alors on va voir dans un autre *toa*. Si c'est plein, on retourne à la tribu. Il faut arriver avant. » (Homme de Maré, 2016)

Selon les praticiens des *toa*, il faut toujours « taper » la roussette qui vient en face et ne jamais s'occuper de celles qui arrivent par les côtés, au risque de chuter. Une histoire rapportée par plusieurs personnes raconte que ceux qui se sont occupés de ce qui vient sur le côté sont tombés du *toa*, notamment parce qu'il y a parfois des roussettes plus grosses qui sont susceptibles de pousser le chasseur s'il n'est pas attentif. Ces roussettes sont nommées *Utitoa*, ce qui signifie « tomber du *toa* ». Le chasseur doit fixer la direction d'où arrive la bête et être vigilant. Dans sa trajectoire, une roussette peut entrer en collision avec un chasseur et le précipiter dans le vide. Pour cela, ce sont généralement les hommes robustes et minces qui sont postés face à la trajectoire empruntée par la roussette. Pa Nata Théophile Washetine explique que pour chasser au bâton, il faut taper la roussette sur le nez, pour qu'elle meure sur le coup. Si ce sont les ailes qui sont cassées, elle tombera mais montera ensuite sur un arbre et il faudra aller la chercher le lendemain. Une roussette mal tuée est par ailleurs un risque de faire sortir un serpent.



Le positionnement du chasseur dépend de chaque *toa* et il est fondamental pour ne pas rater son coup. Tout comme pour les agiles pêcheurs à la sagaie qui observent la lumière, la position du poisson, le rythme et l'ampleur de la houle et du ressac, il est nécessaire d'avoir une très bonne connaissance de l'endroit. À Maré, c'est le vent qui est extrêmement important dans la gestion de l'espace géographique pour les chasseurs de roussettes. Certains se tiennent debout sur leur *toa* face au vent du Nord, tandis que certains seront assis, tournés vers l'est. Le vent du Nord *yenguriroh* est un vent chaud. Ce vent est bon pour ceux qui sont à Wakone, dans l'est. Là-bas, ils cultivent l'igname dans le calcaire et disent que le calcaire fond grâce au vent du Nord. En période de cyclone, c'est le vent le plus redouté. Certains possèdent un médicament pour « attacher » le vent afin qu'il souffle en permanence du Nord. D'autres vont faire à l'inverse et « attacher » le vent du sud-est. Quand le vent du nord souffle du côté de Shabadran au bout du troisième jour, c'est le moment d'aller dans les trous à langouste.

Tous les *toa* sont placés dans des endroits stratégiques par rapport au vent, sur une route de vol à l'abri des falaises, que les roussettes empruntaient⁵ chaque année.

⁵ Selon les Vieux interrogés, les roussettes ne pratiquent plus actuellement cet itinéraire.

« En octobre-novembre, c'est la période de migration des roussettes qui partent soit du Nord, de Lifou, de Tiga ou même du Vanuatu. Les roussettes viennent par le Nord, et passent sur Maré. Sur Maré, les roussettes sont dans les trous là, ils font leur nid dedans et à partir du Nord, des trous, convergent vers l'Est, à peu près de Penelo jusqu'au Sud, pour manger les fleurs de bugny [*Manilkara dissecta*], attirés par l'odeur. Ils passent toujours dans les mêmes endroits, tout le long des élévations, à cause du vent. » (Vieux de Cengeite, Maré, 2016)

Un propriétaire de *toa* de Nece explique l'arrivée des roussettes depuis le nord de Maré par la présence d'un nid dans un trou, dans la zone de Ro.

« Les roussettes partent de Ro. Depuis les arrière-arrière grands-pères, on dit que c'est un nid à Ro. C'est-à-dire que là-bas, pour faire venir la roussette chez nous, le vent du Nord il va souffler, il souffle vers le bas du trou et rejette les roussettes vers le haut et les balance vers nous ici. Ça, c'est la roussette qui part de Ro, qui passe devant chez nous, et qui va jusqu'à Cerethe. Et à Cerethe, il y a un arbre, qui s'appelle *angai* [*Manilkara dissecta*], ils vont manger là. Et à 2 h, 3 h, 4 h du matin, ils vont faire le chemin du retour. » (Homme de Maré, 2016)



Bon nombre de lieux-dits qui se trouvent à l'ouest ont leur correspondance à l'est. On soupçonne même que les plus anciens habitants de l'est ont migré vers l'ouest pour laisser place à la nouvelle migration (Sand *et al.*, 2008). Les plantations et les récoltes des nouvelles ignames se font toujours bien avant à l'est.



L'apprentissage n'est pas seulement technique ou lié à la lecture de l'environnement, il concerne aussi la maîtrise des forces invisibles. Certains *toa* sont des lieux sacrés en lien étroit avec les *Aca toa*, les maîtres des *toa*. Seules les familles de maîtres de *toa* peuvent monter dans ces lieux et la propriété des *toa* est transmise de père en fils. Les femmes, les jeunes garçons ou encore les animaux n'ont pas le droit d'y aller. Sur les *toa*, il y a des endroits réservés à chaque activité : on ne doit pas manger, chasser, dormir, préparer la roussette, fumer, faire ses besoins n'importe où. Pour cela, les maîtres des *toa* expliquent qu'il est important de s'y rendre avec eux pour respecter ces tabous.

« Si tu t'habilles en blanc, les roussettes de là ils te voient. Si tu allumes la cigarette, de loin ils voient le truc rouge et ils dévient la trajectoire, soit ils passent en dessous, soit ils passent par le haut. C'est pour ça que des fois tu rentres à la maison, tu n'as rien attrapé. C'est pour ça que mon frère disait tout à l'heure, il y a un endroit pour le bois, un endroit pour mettre les paquets de cigarette, il y a un endroit pour mettre la lampe électrique. » (Propriétaire de *toa* de Maré, 2016)

Sur le *toa* de Nece, à l'endroit où l'on prépare la roussette, chaque personne cuit individuellement sa roussette. Selon eux, c'est une « manière de faire », une règle de fonctionnement, du *toa*. Toutes ces pratiques sont essentielles pour interagir avec le monde invisible, toujours présent sur certains *toa* et garantir de bonnes chasses, ainsi que la sécurité des chasseurs.

« Quand la roussette tombe en bas, il faut compter. Si y a cinq roussettes, dans ta tête il faut retenir que cinq roussettes sont tombées en bas. Le matin, quand tu vas aller chercher les roussettes, si tu trouves seulement deux ou trois roussettes, et que les deux autres ne sont pas là, il ne faut pas chercher à comprendre, c'est les gardiens qui les ont mangées. Voilà c'est ça, c'est un truc qui est sacré. C'est pour ça que c'est un peu dangereux comme endroit. » (Propriétaire de *toa* de Maré, 2016)

Les *toa* sont protégés par des esprits, qui peuvent faire tomber les gens du *toa*. Ceux qui connaissent les *toa* disent que ce sont des endroits dangereux, où beaucoup de gens se sont blessés. Il faut être attentif aux mouvements alentours. Il est également important de bien se positionner, au risque de tomber en bas. Certains propriétaires de *toa* expliquent que si tu tournes le dos au vide, le « gardien » peut te pousser en bas.

MODIFICATIONS DU COMPORTEMENT DES ROUSSETTES ET TRANSFORMATION DES SAVOIRS

Selon les Vieux de Maré, les roussettes ont modifié leur comportement de vol et la majorité des *toa* ne sont plus utilisés aujourd'hui. Selon les propriétaires de *toa* de Hnawayac, Kurine et Cerethe, ils ne peuvent plus y chasser car les roussettes ne viennent plus « se poser » sur les *toa*. Autrement dit, elles ne passent plus dans les « couloirs » de passage identifiés par les Vieux. Selon eux, la principale raison de cet abandon est la chasse au fusil, qui a eu pour conséquence un changement de comportement des roussettes : elles volent beaucoup plus haut, ce qui rend leur chasse impossible, ont changé de route et volent maintenant de manière plus dispersée. Ils disent qu'aujourd'hui, il est rare de les voir passer vers les *toa*. Aussi, ceux-ci ne sont plus entretenus et la brousse les a envahis.

« Chaque année, le bugny [*Manilkara dissecta*] fleurit et les roussettes venaient avant, dans le temps. Mais maintenant ça y est, il continue à fleurir mais les roussettes ne viennent plus se poser dessus pour sucer le jus de la fleur. » (Propriétaire de *toa* de Maré, 2016)

Les *doa* de Patho sont encore utilisés, mais leur statut s'est transformé, en particulier en termes de propriété. Les Jeunes l'utilisent encore mais les règles d'usage ont évolué.

« Tu montes là-haut et il y a des anciens poteaux d'il y a soixante ans. Chaque lieu normalement appartient à un clan, mais ça appartient à tout le monde en fait. C'est sûr qu'à l'époque des Vieux avant, le Vieux il n'allait pas vouloir qu'un autre Vieux vienne avec lui. Les Vieux avant, ils n'avaient pas de moyens, pas de voiture, pas de fusil, c'était leur combat de tous les jours, donc ils avaient la force et le courage d'aller loin de la tribu et de se positionner sur les *doa*. Maintenant, avec nous les Jeunes, on devient un peu plus feignants, c'est l'effet de groupe. On va aller squatter les *doa* qui sont là tout près, même si ce n'est pas à nous. Mais ce n'est pas un problème. Sur les *doa*, quand on arrive aujourd'hui, il y a les vieux poteaux et on dit « ah ça c'est l'ancien *doa*. » (Jeune de Maré, 2016)

Un jeune de Patho explique qu'avec l'impact du tir à la volée, les roussettes ont changé de route et que les *doa* sont par conséquent moins importants dans la vie des gens. Pour tous les propriétaires de *toa* de l'île, la disparition des *toa* est un problème pour l'identité du clan, notamment parce que les chemins coutumiers ne sont plus pratiqués.

Sur les îles Loyauté, de nombreux exemples illustrent l'importance de certains animaux dans l'organisation sociale, notamment les animaux qui se déplacent beaucoup et en nombre, comme

les roussettes et certains poissons ou autre animaux de la mer. Les gens savent que ces animaux arrivent car un devoir est lié à ces affluences. On l'a vu pour la roussette, cela peut être le cas également pour les maquereaux qui étaient associés à des pêches coutumières, notamment à Ouvéa et à Lifou. Une fois la pêche terminée, chacun amenait sa petite part pour les Vieux. Nous pouvons aussi citer les cas des petits picots [*Siganidae*]. Toute pêche hors des rituels admis est



considérée comme illégale (droit de l'espace) et illégitime (devoir hiérarchique). Une part de la pêche ou de la chasse est offerte à l'autorité du lieu dès le premier jour puis la pêche ou chasse peut être ouverte plus largement. Ces pratiques coutumières touchent aux questions de pouvoir politique du lieu, de « droit de propriété » et ont également un aspect domestique. Toujours est-il que les lieux qui les concernent gardent la mémoire de ces pratiques. À Maré, les anciens lieux des *toa* sont ainsi toujours présents dans les toponymes (*toa ni Wapo*, appartenant à un dénommé *Wapo*, ou encore *toa ni Wabesh, Petie, Peane*, etc.).

Les techniques de conservation ont également changé le rapport à l'animal. Autrefois, les gens allaient dans les campements préparer la roussette, la cuire, ou de la même manière allaient fumer le poisson, puis allaient à la chefferie. Sur les *toa*, les chasseurs faisaient directement griller leurs roussettes, les « passaient à la fumée ». Actuellement, la roussette n'est presque plus consommée fraîche et le besoin d'organiser des chasses coutumières et collectives avant un évènement semble bien moins fort aujourd'hui. Chacun stocke les roussettes au fur et à mesure des chasses pour préparer sa participation à des événements importants. Certains chasseurs sont en quelque sorte les gardiens du garde-manger, car la famille de passage pourra toujours à n'importe quel moment passer prendre une ou deux roussettes pour un repas. La chasse se fait également pour la vente, même à des personnes qui ne font pas partie du tissu social d'échanges dans lequel la roussette s'inscrivait. La roussette devient un élément de prestige, ainsi que ressource à valeur marchande. Certains sur les îles insistent sur l'importance de la roussette comme du crabe de cocotier pour les revenus des familles. La valeur associée à la roussette est en transformation, cela dans un contexte de perte de savoirs. Les personnes rencontrées sur les îles Loyauté le mettaient en avant : il est aujourd'hui nécessaire de trouver de nouveaux canaux de transmission du savoir associé à la roussette, qu'il soit social ou écologique. L'impact de la chasse sur la population de roussettes est très présent dans les discours des Loyaltiens qui parlent alors de véritable « carnage ». Sur ce point, le manque de connaissances associées à



la chasse, au comportement de la roussette, aux lieux qui étaient appropriés par les Vieux, sont des facteurs désorganisant le lien à la roussette, dans un contexte où celui-ci est en pleine évolution. Plus généralement, et au-delà de la roussette, lorsque des clans spécialisés dans l'entretien du symbolisme d'un tel animal ou d'un autre élément de l'environnement ne pratiquent plus les rituels, s'ensuit une perte de sens au niveau des pratiques. C'est pourquoi presque tous s'accordent à dire qu'il est important de maintenir ces savoirs qui structurent la société par les valeurs qu'ils véhiculent et les liens qu'ils permettent de maintenir.



CONCLUSION



Aujourd'hui, on constate des changements dans les termes vernaculaires utilisés pour désigner la pratique de chasse : On ne dit plus « *ridi* (taper) ou *cori* (attraper) *adraï* (roussette) » mais « *kupa* (fusiller ou éclater) *adraï* ». La façon de désigner l'activité développe une nouvelle définition du pratiquant. Ce n'est plus celui qui attrape ou tape mais celui qui éclate la roussette : la violence entre dans l'implicite du langage et un nouveau rapport à l'instrument qui engendre la mort s'installe. Le nouvel instrument facilite la capture, et la ruse ou la connaissance fine du comportement de la roussette n'est plus nécessaire. Le simple bouche-à-oreille suffit à repérer les roussettes, et la voiture permet de se rendre efficacement dans les lieux de passage. Le nouveau lien social navigue entre un caractère individuel et collectif : d'un côté, on parle du « fusil à lui » alors qu'on ne parle pas du « *shewoce* à lui » ; d'un autre, on observe que le réseau de bouche-à-oreille ravive les réseaux collectifs, via les groupes de chasseurs qui communiquent sur l'emplacement des roussettes ou se réunissent pour des chasses conviviales.

La tradition est dynamique car elle s'imprègne des savoirs et des pratiques des autres et il se trouve que le processus d'écriture du code de l'environnement contribue aussi à cela. Dans ce cadre, notre rôle de chercheurs est loin d'être neutre. L'étude nous a amenés à faire des allers-retours constants entre les différents acteurs : écologues, anthropologues, gestionnaires et habitants de la province des îles Loyauté et les savoirs produits ne sont pas seulement scientifiques : ils sont le fruit de ces échanges et d'une hybridation des connaissances inévitable et fertile. Notre participation à la transmission de ces savoirs est volontaire, en espérant qu'elle puisse ajouter aux nombreux efforts de construction et reconstruction des savoirs et savoir-faire utiles aux Hommes et à leur environnement.





BIBLIOGRAPHIE

Brescia F., 2007. Amélioration des connaissances et recommandations pour la sauvegarde des populations de Mégachiroptères (roussettes) en province Sud de la Nouvelle-Calédonie. IAC. Programme Élevage et Faune Sauvage n°2/2007, 147 p.

Butaud J.-F., 2014. *Florule des Îles Loyauté*, Conservation International, province des îles Loyauté, Document de travail.

Fossier C., Sabinot C., Boissenin M., Bouard S., Bako G., Pujapujane A., Brescia F., 2017. Amélioration des connaissances sur les roussettes des îles Loyauté. Rapport final. Rapport de convention IAC / IRD / Province des îles Loyauté, 162 p.

Gâteblé G., 2015. *Flore ornementale de Nouvelle-Calédonie*. Éditions Au vent des Îles / IAC.

Groupe Espèces Envahissantes (GEE), 2012. *Plantes envahissantes pour les milieux naturels de Nouvelle-Calédonie*. Nouméa: Agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles ou naturelles.

Guiart J., 1992. *Structure de la chefferie en Mélanésie du sud: volume 1*. 2^e éd. remaniée et augmentée. Institut d'Ethnologie, Paris. 467 p.

Lenormand MH, 1970. *Le mariage à Lifou: coutumes et acculturation*. Journal de la société des océanistes, 26, p. 39-54.

Lormée N., Cabalion P., Hnawia E. S., 2011. *Hommes et plantes de Maré: îles Loyauté, Nouvelle-Calédonie*, IRD Éditions, Marseille, 358 p.

Sand C., Bolé J., Ouetcho A.-J., 2008. « Archéologie et identités en Mélanésie insulaire, ou les multiples lectures du passé structurant l'émergence de « mythes fondateurs ». Une étude de cas sur le Lapita ». In: Wadrawane E. et Angleviel F. (dir.), *La Nouvelle-Calédonie: les Kanak et l'histoire*, Ed. Indes savantes. (Annales d'histoire calédonienne ; vol. 2), p. 25-46.





Création, mise en page : Agence EUDANLA.

Suivi éditorial : Thomas Mourier, Isabelle Gasser (IRD).

Crédits photographiques :

Sauf mention particulière, toutes les photographies sont des auteurs.

Achevé d'imprimer en Nouvelle-Calédonie
par EIP à Nouméa en juin 2020.

